

Sujet : [INTERNET] Concession plage Aytré

De : Yves GENONET-RENAUD <yves.genonet-renaud@orange.fr>

Date : 15/02/2022 11:06

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

L'environnement doit être impérativement préservé.

C'est dans ce souci, qu'il convient d'aménager ce site pour qu'il devienne un endroit où Aytrésiens et touristes aient plaisir à se retrouver, échanger et profiter de lieux proposant diverses animations conviviales, sportives et culturelles.

Monsieur GENONET Yves